les démons. Et c'est d'eux seuls que nous avons à nous occuper ici[1].

Toute une tradition existait avant Dante, qui avait fixé un type de diables et une figuration de l'enfer. Bourreaux féroces et grotesques, les démons sont chargés de torturer les damnés ; ils les font, à leur fantaisie, bouillir dans des chaudières, rôtir à la broche, sauter à la poêle, ils les scient en long et en large. L'enfer des précurseurs de Dante est un jardin des supplices, où une imagination puérile se donne carrière, sans règles, sans principes, sans une idée qui préside au choix des inventions. C'est de la grosse imagerie populaire, destinée à faire peur, mais aussi à faire rire. Les deux vont ensemble et s'expliquent l'un et l'autre par une sorte de théologie élémentaire. Tout ce qui rabaisse les diables est bon, il est donc bon qu'ils soient ridicules ; mais ils doivent en même temps être redoutables pour que le chrétien s'en garde. Comment à la fois les railler et les craindre, s'en amuser et en avoir peur ? La conciliation est en ceci, que ce n'est pas tout à fait le même qui rit et qui tremble. La peur du diable est un adjuvant utile pour qui est hésitant ; et tout homme porte en soi à certains moments ce chrétien douteux que le pur amour ne suffit pas à entraîner ; mais quand l'âme se sent unie à la force de Dieu, qu'a-t-elle à craindre ? En ce cas, le ridicule ontologique des démons nourrit très convenablement une sorte d'hilarité mystique.

Dante entrera dans ces vues, mais avec quelle discrétion ! La part faite au comique démoniaque est extrêmement réduite

1. Les *gardiens* de l'Enfer ne sont pas des démons au sens où ce mot est convertible avec celui de diable. — Dante emploie six fois le mot *diable* dans la Divine Comédie : c'est toujours pour des anges déchus. Le terme *démon* est plus général et plus vague. Socrate appelait ainsi le génie bienfaisant qu'il croyait entendre l'avertir de ce qui était mal. — Au Moyen Age, on a fait des démons avec les divinités païennes. Tel mauvais pape fut accusé d'avoir, jouant aux dés, invoqué l'aide de Jupiter, de Vénus, « ceterorumque demonum ». — Au sens de la mythologie classique, le mot *démon* s'applique aux êtres intermédiaires entre les dieux et les hommes. — Dans les Chansons de Geste, sont assimilés aux démons des personnages comme Néron et Pilate. Dans le *De Babilonia civitate infernali*, de Giacomino DA VERONA, Mahomet est un démon ; etc. (Voir détails chez A. GRAF, l. c., t. II, p. 86 et sqq. ; et note 64 de la page 124.)

Dante, qui emploie ordinairement le mot *démon* pour désigner les diables, en use une fois pour un damné (*Inf.*, XXX, 117) : il pouvait bien se le permettre deux fois pour un gardien de l'Enfer, la première fois pour Charon (*Ib.*, III, 109), la seconde fois pour Cerbère (*Ib.*, VI, 32), sans qu'il nous faille pour cela voir de vrais diables dans les gardiens. Aussi bien, si Dante avait entendu cacher des diables sous l'apparence de ces êtres mythologiques, il n'aurait pas, comme il le fait, rappelé avec complaisance leurs actions passées, celles justement qui en font autre chose que des anges déchus.

Avec plus de raisons encore, il faut parler de même des *auxiliaires* des gardiens. Cette fois, ce ne sont pas même des êtres légendaires qui jouent le rôle, mais des animaux, des chiens (*inf.*, XIII, 124, sq.) ; des serpents (*ib.*, XIII, 22, sq.), un dragon (*ib.*, XXV, 22), ou des monstres, harpies et centaures (*ib.*, XII et XIII). — Une fois cependant, Dante fait apparaître le diable, dans une vision rapide, sous la forme d'un serpent ; mais c'est en visible référence au récit biblique du péché originel (*Purg.*, VIII, 97, sqq.).